



SEPTEMBRE 2014

# PETITION

## CONTRE LA DEGRADATION PERMANENTE ET CONTINUE DE LA REMUNERATION DES ACTEURS DE LA VENTE

**Les acteurs de la vente n'acceptent plus que l'on  
baisse leur rémunération et que l'on utilise la part  
variable pour ajuster le budget de la masse salariale  
d'Orange France**

Les acteurs de la vente du marché entreprises réagissent au nouveau pay plan et à la TPS S2 2014 et **n'acceptent pas la hausse d'objectifs avec une diminution de leur rémunération variable.**

- Baisse des taux de commissionnement pour les ICS SC et M2M
- Baisse de la valorisation des produits mobilité, IT (relais de croissance) impactant la rémunération des ICS MC, IT et des IC/AM

**C'est incohérent** : Justifier la baisse des taux de commissionnement par l'augmentation des objectifs est un non sens. Quand la direction ambitionne des objectifs forts, elle doit s'en donner les moyens et rémunérer en cohérence.

Se servir de la TPS comme variable d'ajustement du budget d'Orange France n'a aucun sens. Face au phénomène permanent de baisse des prix, la Direction se doit de trouver des solutions pour que les vendeurs puissent accroître la valeur de leurs actes.

**Aux cotés des acteurs concernés, la CFE-CGC réclame :**

### **Nos revendications**

- **Retour au commissionnement, plus tu vends plus tu gagnes**



